


**Edition Spéciale :
Impacts du Covid-19
sur l'économie locale.**


L'information régulière de la CCI Charente sur les impacts de l'épidémie du COVID-19 sur l'économie nationale, régionale et locale.

Le mot du Président

Depuis plusieurs mois l'économie mondiale traverse une crise majeure. L'actualité locale n'est pas épargnée par cette crise dont la nature et l'ampleur des impacts ne sont pas encore connus.

Face à la diffusion de l'épidémie de coronavirus Covid-19 sur le territoire et à ses conséquences économiques et organisationnelles, les Chambres de Commerce et d'Industrie se sont mobilisées et se mobilisent encore pour informer, identifier et accompagner les entreprises en difficulté.

Dès le 16 mars, date du début du confinement, la CCI Charente a mis en place une cellule de crise réunissant 12 collaborateurs pour répondre avec réactivité et efficacité à l'ensemble des sollicitations des dirigeants sur les différents dispositifs mis à leur disposition par les services de l'Etat et par le réseau des CCI.

La CCI de la Charente est attentive à l'évolution de cette crise et reste à l'écoute de ses ressortissants charentais.

Daniel BRAUD, Président CCI Charente


À VOS CÔTÉS

- Infos actualisées www.charente.cci.fr
- Cellule de crise criseccov19@charente.cci.fr
- Numéro unique **05 45 20 55 53**

3 200 contacts, accompagnements, conseils vers les entreprises et les porteurs de projets assurés par les conseillers CCI Charente.

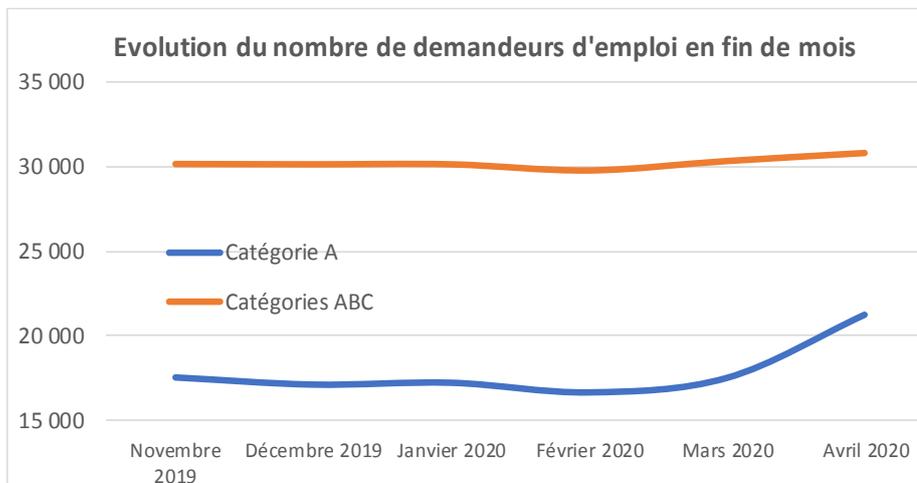
-  **150 demandes reçues et traitées sur la boîte mail dédiée #covid-19**
-  **630 appels entrants enregistrés et traités sous 1 heure**
-  **620 demandes de contacts issues des 4 enquêtes clients**
-  **1800 appels directs enregistrés et relances des conseillers CCI Charente**

Impacts de l'épidémie du Covid 19 sur l'économie charentaise et aides aux entreprises. Repères

- **30 860 demandeurs d'emploi (catégories ABC réunies) fin avril en Charente (+ 1,6 % en un mois),**
- **21 270 demandeurs d'emploi de catégorie A fin avril en Charente (+ 21,8 % en un mois),**
- **Plus de 60% de salariés du privé ont été pris en charge par l'Etat dans le cadre de l'activité partielle (avec contribution de l'entreprise),**
- **Chômage partiel en mars et avril : 33 millions d'euros injectés par l'Etat et environ 30 millions pour le mois de mai.**
- **Fonds de solidarité : 11 000 dossiers traités pour partie issus du secteur du commerce, avec en moyenne 1 500 € par entreprise, soit 15 millions d'euros injectés par l'Etat en globalité pour ce dispositif**
- **850 dossiers ont été traités par les services fiscaux pour le report et/ou l'annulation des échéances ce qui représente 9 millions d'euros**
- **Le PGE en Charente : 370 millions d'€ pour plus de 2 200 entreprises charentaises aidées.**

Les impacts en Charente

Des demandeurs d'emploi plus nombreux



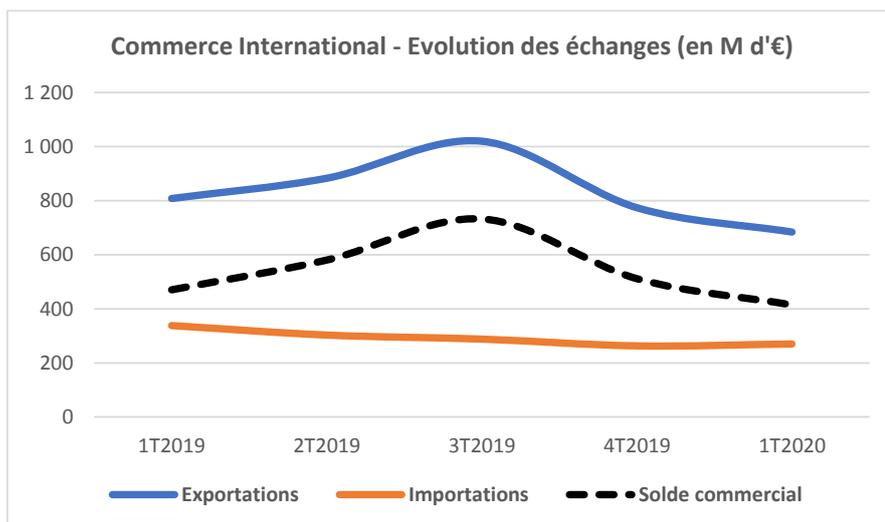
Source : Pôle Emploi

Fin avril 2020, Pôle emploi dénombre respectivement 21 270 demandeurs d'emploi de catégorie A et 30 860 de catégorie A,B,C en Charente.

La hausse de demandeurs d'emploi de catégorie A est en forte progression entre mars et avril 2020 (+ 21,8 %) sous l'effet principalement de demandeurs d'emploi de la catégorie B vers la A (c'est-à-dire des demandeurs ayant une activité partielle qui sur la période observée n'en n'ont plus). Cette progression est plus forte que celle mesurée pour les demandeurs d'emploi de catégories A,B,C réunies et traduit bien les effets de la crise liée à l'épidémie du Covid 19 sur le marché du travail charentais.

Les enquêtes d'impact menées par la CCI Charente indiquent que 21 % des dirigeants du panel d'une enquête menée en mai envisagent des mesures sociales. Cette proportion atteint 1/3 des dirigeants dès que le seuil de 5 salariés est atteint.

Fléchissement de la balance commerciale au premier trimestre 2020 qui reste excédentaire en Charente.



Les informations sur les échanges du commerce international indiquent un solde commercial excédentaire pour le 1er trimestre 2020 à hauteur de + 414 Millions d'€.

Le solde est inférieur à celui connu au 4ème trimestre 2019 (+ 511 Millions d'€) mais aussi en retrait par rapport à celui observé 12 mois plus tôt.

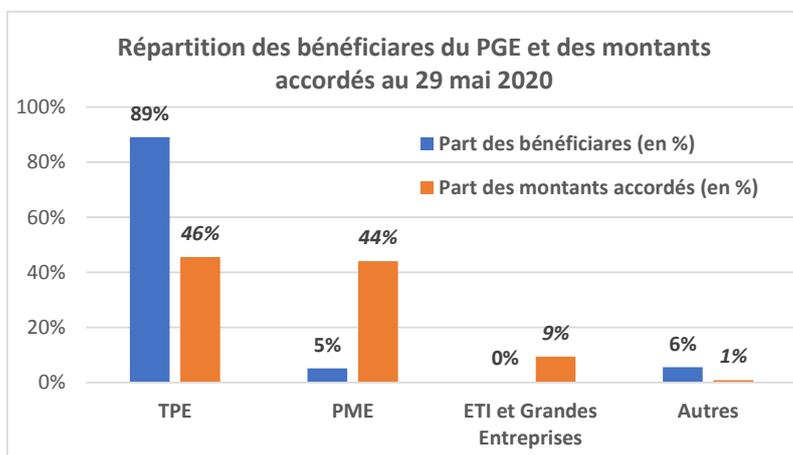
L'excédent commercial mesuré en Charente au 1er trimestre 2019 se situait à hauteur de + 470 Millions d'€.

Le fléchissement de l'excédent commercial entre le 1er trimestre 2019 et le 1er trimestre 2020 atteint -12 %.

Source : Le Kiosque. Douanes



Prêt Garanti par l'Etat (PGE) : Près de 2 300 entreprises aidées pour 370 Millions d'€ accordés



Source : Banque de France

Au 29 mai 2020, 2 299 entreprises charentaises ont bénéficié d'un PGE pour un montant accordé en cours proche de 370 Millions d'€.

Près de 90 % des bénéficiaires sont des TPE. 45 % des montants accordés à cette date sont à destination des TPE justement.

Les PME (5% des bénéficiaires d'un PGE en Charente au 29 mai 2020) se sont vues octroyer à hauteur de 44 % des montants accordés à la même date.

Le commerce y compris commerce et réparation automobile, la construction et l'hébergement/restauration représentent respectivement 25 %, 18% et 13 % des bénéficiaires. Au regard des montants alloués cette fois, les principaux secteurs concernés sont : le commerce (32%), l'industrie manufacturière (31 %) et la construction (12%).

A l'échelle nationale

Projections macroéconomiques—Synthèse France

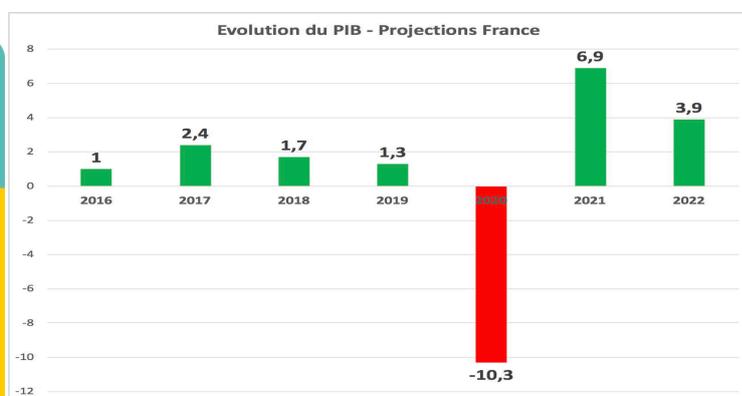
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-------------------------------------------------------|---------------|--------------|-------------|-------------|--------------|---------------|--------------|
| Evolution du PIB | +1,0 | +2,4 | +1,7 | +1,3 | -10,3 | +6,9 | +3,9 |
| <i>Demande intérieure hors stocks</i> | 1,8 | 2,3 | 1,3 | 1,8 | -9,8 | 7,8 | 4,3 |
| <i>Exportations nettes</i> | -0,4 | -0,1 | 0,7 | -0,1 | -0,3 | -0,3 | -0,3 |
| <i>Variations de stocks^{1,8}</i> | -0,3 | 0,2 | -0,2 | -0,4 | -0,2 | -0,6 | 0,0 |
| Créations nettes d'emplois (en milliers) | 177 | 275 | 341 | 284 | - 552 | - 355 | 427 |
| Taux de chômage BIT (BIT, % population active) | 10,0 % | 9,4 % | 9,0% | 8,4% | 10,1% | 11,7 % | 10,4% |

Sources : INSEE jusqu'au 1er trimestre 2020 (comptes nationaux trimestriels du 30 avril 2020), projections Banque de France années 2020, 2021, 2022

PIB

Le PIB en France, après sa contraction au 1er semestre 2020, commencerait à se redresser au 2nd semestre, amélioration qui se poursuivrait en 2021 et 2022.

Source projections macroéconomiques établies par la Banque de France—juin 2020



Source : INSEE Jusqu'au 1er trimestre 2020 - Projection Banque de France 2020 / 2021 / 2022

Dette

La dette publique rapportée au PIB connaîtrait une augmentation très nette, autour de 120 % du PIB, significativement supérieure à la moyenne de la zone euro.

Source projections macroéconomiques établies par la Banque de France—juin 2020

Prêt Garanti par l'Etat

Le Gouvernement met en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Jusqu'au 31 décembre prochain, les entreprises de toute taille, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise (notamment sociétés, commerçants, artisans, exploitants agricoles, professions libérales, micro-entrepreneurs, associations et fondations ayant une activité économique), à l'exception des sociétés civiles immobilières, des établissements de crédit et des sociétés de financement, pourront demander à leur banque habituelle un prêt garanti par l'État pour soutenir leur trésorerie. Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019, ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1er janvier 2019. Aucun remboursement ne sera exigé la première année ; l'entreprise pourra choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans.

Les banques s'engagent à examiner toutes les demandes qui leur seront adressées et à leur donner une réponse rapide. Elles s'engagent à distribuer massivement, à prix coûtant, les prêts garantis par l'État pour soulager sans délai la trésorerie des entreprises et des professionnels.



Sources utilisées : Observatoire Pôle Emploi, Le Kiosque Douanes, CCI Charente, INSEE, Banque de France, Les catégories de rattachement des demandeurs d'emploi.

Catégorie A : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

Catégorie C : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

Initiatives locales vues dans la presse

Masques : 100 emplois créés en Charente

L'usine Picard Thermoformage de Nersac a réorienté sa ligne de production pendant le confinement pour fabriquer des masques. En quelques semaines, 100 emplois ont été créés. La région Nouvelle-Aquitaine en a commandé plus de 900.000.

Antoine Pontaillier, le directeur de Picard Thermoformage, n'est pas homme à rester inactif. D'autant plus en période de crise. Début avril, bien que l'usine de Nersac qui fabrique des emballages alimentaires ne souffre pas du confinement, il s'est mis en tête de fabriquer des masques pour répondre aux besoins prégnants.

Avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine et le concours d'entreprises charentaises, plusieurs prototypes de masques à usage unique ont été élaborés. Début avril, ils ont été validés par la direction générale des armées. Dans la foulée, une centaine de personnes a été recrutée pour produire 100.000 masques par jour. « *Bientôt 300.000* », annonce le directeur.

Derrière l'usine, l'extension de 2.400 m² qui accueillera le site de production de masque est lancée. « *Le développement de cette autre activité ne sera pas conjoncturel, mais structurel* », prévient Antoine Pontaillier. D'ici la fin de l'année, l'entreprise va investir 9 millions d'euros et envisage, en plus de la production de masques de catégorie 1 (destinés aux entreprises), de se lancer dans la fabrication de masques FFP2, « *d'ici septembre* ».

Les calculs du chef d'entreprise sont simples. « *Il y a 67 millions de Français, 54 millions au-dessus de 14 ans. Il faut un masque, voire deux par jour. Il y a donc une nécessité de 700.000 millions de masques par semaine. Il ne reste que 4 fabricants en France qui ont poussé leurs productions de 8 à 10 millions pour le personnel de santé. On représentera 1 %, c'est une goutte d'eau. Sur les masques, on est très loin d'être à la hauteur des enjeux* », estime Antoine Pontaillier.

Un avis que partage Alain Rousset « *partisan à titre personnel* », de mettre des masques à tout le monde. « *On sait que si tout le monde porte un masque, la transmission est de 0.7 %* ». Le 5 mai, le président de la région Nouvelle-Aquitaine était à Nersac pour visiter la nouvelle ligne de production.

La Région se prépare à l'après confinement pour relocaliser des productions, sortir de la dépendance. « *Comment récupère-t-on les bases technologiques ? Comment se réapproprie-t-on les compétences ?* », interroge le président. Des plateformes ont été mises en place durant le confinement pour mettre en relation les entreprises, favoriser les échanges, encourager les initiatives...

Le matin même à Guéret, Alain Rousset visitait Centre Lab, une usine pharmaceutique qui s'est lancée dans la production à grande échelle de solution hydroalcoolique, Porée-Alvik, une usine textile qui produit des masques lavables... Même au niveau des médicaments, la réflexion est lancée pour une relocalisation. « *Il faut voir, comment, par d'autres productions, en analysant les marchés, on peut reconstruire un appareil de production diversifié* », pointe le président.

Pour soutenir l'initiative charentaise, la Région a commandé 904.000 masques pour les lycéens, étudiants, professeurs, et tout le personnel de la collectivité.



L'ECHO
de l'ouest
COURRIER FRANÇAIS



Covid-19 : la filière Cognac en appui
logistique aux pharmacies de Charente et
Charente-Maritime

La filière Cognac mobilisée

- Don d'alcool et de matières premières entrant dans la fabrication de solution hydroalcoolique aux pharmacies de Charente et Charente-Maritime
- La solution hydroalcoolique produite sera distribuée gratuitement

Depuis les premiers jours de la crise sanitaire du Covid-19, la filière Cognac, fidèle à ses valeurs collectives, s'est mobilisée pour venir en aide aux soignants de sa région. En complément des initiatives collectives et individuelles des maisons de négoce et des viticulteurs déjà en cours (cf. info presse du 30.03.2020), elle va étendre un dispositif de fourniture d'alcool et de matières premières entrant dans la fabrication de solution hydroalcoolique aux pharmacies de Charente et Charente-Maritime.

Avec le concours de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine (ARS) et de l'Union des syndicats des pharmaciens d'officine (USPO), la filière Cognac met en place à partir du lundi 6 avril 2020 une opération régionale visant à collecter et fournir aux pharmacies de Charente et Charente-Maritime pouvant fabriquer de la solution hydroalcoolique : de l'alcool (autour de 35 000 litres), du glycérol, du peroxyde d'hydrogène ou encore des bidons pour le transport et des flacons pour la distribution. Ces derniers éléments étant également très difficiles à trouver actuellement.

Le processus est le suivant :

- Collecte d'alcool neutre à 96 °, glycérol, peroxyde d'hydrogène et contenants adaptés auprès des maisons de Cognac, viticulteurs et distillateurs qui en disposent ;
- Distribution de cet alcool et des matières sèches sur le site de collecte de La Pierre Levée à Châteaubernard ou par livraison (bidons fournis pour le transport consignés pour une réutilisation par d'autres pharmaciens) ;
- Fabrication de la solution hydroalcoolique par les officines et mise en flacons avant distribution gratuite aux professionnels de santé, Ehpad, associations d'aides à domicile et aux associations d'aides aux personnes précaires ;

La filière Cognac soutient ainsi l'effort collectif en restant fidèle à ses valeurs et à son territoire.



Directeur de la publication :
Marc FAILLET,
Directeur Général CCI Charente
Réalisation : Juin 2020

Contacts :
Frédéric CHARPENTIER :
fcharpentier@charente.cci.fr
Corinne ESCRIG :
cescrig@charente.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie
27 Place Bouillaud, CS 12124,
16021 Angoulême Cedex
www.charente.cci.fr / 05 45 20 55 55